



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

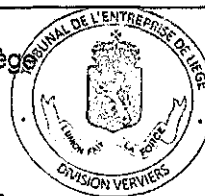


20146227

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

01 DEC. 2020

Le greffier **Greffe**



N° d'entreprise : **0449 800 282**

Nom

(en entier) : **FASHION DISTRI**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Pont Saint Laurent 12-14 à 4800 VERVIERS**

Objet de l'acte : Renouvellement mandats - Pouvoirs

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2020

[...]

Résolution 5 - Renouvellement du mandat des administrateurs

A l'unanimité, les actionnaires décident de renouveler le mandat d'administrateur et d'administrateur délégué de la société VANMAR ayant son siège social Pont Saint-Laurent, 12-14 à 4800 Verviers, représentée par Mr Philippe Peeters pour une durée indéterminée.

A l'unanimité, les actionnaires décident de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de Mr Fabrice Peeters.

Cette décision est prise à l'unanimité des voix.

Résolution 6 - Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution de ce qui précède

A l'unanimité, les actionnaires confèrent tous pouvoirs à chacun des administrateurs et à Monsieur Jean-Michel Collard, expert-comptable, représentant la Scomm JMC, administrateur délégué de la SA AXIOME, ayant ses bureaux Avenue du Parc, 40 à 4650 CHAINEUX, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

[...]

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Jean-Michel COLLARD, expert comptable
représentant la SComm Jean-Michel COLLARD
Administrateur délégué de la SA AXIOME
Mandataire

Déposé en même-temps : Procès-verbal de l'Assemblée générale Ordinaire du 26 juin 2020

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/12/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).